

Cote du document: GC 31/INF.1  
Date: 19 décembre 2007  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Arrangements pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs**

Conseil des gouverneurs — Trente et unième session  
Rome, 13-14 février 2008

---

Pour: **Information**



## **Note aux Gouverneurs**

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Gouverneurs qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Andreina Mauro**

Coordinatrice des services de conférences et linguistiques

téléphone: +39 06 5459 2088

courriel: [a.mauro@ifad.org](mailto:a.mauro@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)



# Arrangements pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs

## Renseignements à l'usage des délégués

### Lieu de la réunion

1. La trente et unième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 13 et jeudi 14 février 2008 au Palazzo dei Congressi, Piazzale J.F. Kennedy (EUR), à Rome. La station de métro la plus proche est EUR Fermi.

### Désignation des délégués

2. L'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que "les pouvoirs des gouverneurs et de leurs suppléants sont conférés par le Chef de l'État ou du gouvernement, ou par le Ministre ou le Secrétaire des affaires étrangères, ou en leur nom, ou par une autre personne dont le Membre a notifié qu'elle est habilitée à le faire. Ces pouvoirs ainsi que la notification des noms des conseillers sont adressés au Président du Fonds une semaine au moins avant l'ouverture de la première session à laquelle les personnes désignées doivent participer. Sauf indication contraire, ces pouvoirs et notifications sont considérés comme valables pour les sessions suivantes, jusqu'à ce que leur résiliation ait été notifiée au Président du Fonds." Il serait toutefois extrêmement souhaitable que ces renseignements soient communiqués au Secrétaire du FIDA le 21 janvier 2008 au plus tard.
3. Pour faciliter la planification, il est également demandé aux observateurs de bien vouloir indiquer avant le 21 janvier 2008 s'ils participeront ou non à la session.

### Inscription

4. Tous les membres des délégations officielles et tous les observateurs sont priés de se faire inscrire et de retirer leur badge de sécurité dès leur arrivée au comptoir d'inscription situé à l'entrée du centre de conférences, Piazzale J.F. Kennedy.
5. Les délégués pourront s'inscrire le mardi 12 février 2008 de 10 heures à 18 heures et le mercredi 13 février 2008 de 8 heures à 10 heures.

### Mesures de sécurité

6. De strictes mesures de sécurité seront appliquées et toutes les entrées du bâtiment sont équipées de détecteurs de métaux. Le personnel de sécurité a reçu pour instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un badge, qu'elles doivent arborer en permanence.
7. Il est rappelé aux délégués qu'ils ne doivent pas laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance dans l'enceinte du centre de conférences.

### Salles de réunion et horaires des séances

8. Les séances plénières du Conseil des gouverneurs se tiendront dans le Salone della Cultura. L'horaire prévu pour le premier jour est le suivant: 10 heures-13 heures et 14 h 30-18 h 30.
9. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
10. Les salles réservées aux réunions par liste et autres activités en rapport avec la session du Conseil des gouverneurs sont situées au premier étage.

11. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans la salle de réunion.

### **Liste des délégations**

12. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les réponses reçues au 8 février 2008, sera mise à la disposition des participants au comptoir de distribution des documents et au comptoir des inscriptions le mardi 12 février 2008. Une liste provisoire révisée des délégations, établie uniquement sur la base des inscriptions, sera publiée le jeudi 14 février 2008.
13. Il est demandé aux délégués de bien vouloir aviser le comptoir des inscriptions des modifications qu'ils souhaitent apporter à la liste provisoire.

### **Programme des séances et comptes rendus analytiques**

14. Le programme des séances sera disponible le premier jour de la session. Des comptes rendus analytiques provisoires paraîtront le plus tôt possible après la session, conformément au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

### **Distribution des documents**

15. Le comptoir de distribution des documents se trouve dans le hall principal de réception, au rez-de-chaussée. Dans le souci de préserver l'environnement, les délégués sont priés de se munir des documents qui leur ont été envoyés. Conformément à la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-neuvième session, les documents seront également disponibles sur le site web public du FIDA dans les langues officielles du Fonds. Les délégués pourront au besoin, une fois inscrits, retirer d'autres documents.

### **Réception**

16. Le Président du FIDA donnera une réception le mercredi 13 février 2008. Il sera remis à tous les délégués et observateurs un carton d'invitation lors de leur inscription au centre de conférences.

### **Déclarations des délégués**

17. Les chefs de délégation qui souhaitent prononcer une déclaration générale pendant les séances plénières du Conseil des gouverneurs sont priés d'en aviser le Secrétaire du FIDA au plus tard le lundi 4 février 2008 (courriel: [listofspeakers@ifad.org](mailto:listofspeakers@ifad.org)). Une liste des orateurs, établie selon l'ordre de réception des demandes, sera publiée et mise à la disposition des participants au début de la session. Les demandes reçues après le début de la session seront également traitées par ordre chronologique et une liste actualisée sera publiée quotidiennement.
18. Il est demandé aux délégués de limiter leur intervention à cinq minutes. Ils sont en outre priés de communiquer le texte de leur déclaration sous forme électronique. À défaut, ils devront en remettre une copie imprimée le plus tôt possible avant leur intervention.
19. Le Secrétariat fera le nécessaire pour que les déclarations soient placées sur le site internet du FIDA, sauf instructions contraires des délégations concernées.
20. Les déclarations prononcées en séance plénière seront consignées dans le rapport du Conseil des gouverneurs sous forme résumée.
21. Les chefs de délégation désireux de prononcer une déclaration générale pendant la séance plénière du Conseil des gouverneurs peuvent demander qu'un

enregistrement vidéo leur soit remis ou soit distribué à certains journalistes. Les délégués qui souhaitent utiliser cette possibilité sont priés de prendre note des points suivants:

- a) Les délégués qui souhaitent obtenir un enregistrement vidéo (au format VHS) de leur intervention doivent le préciser lorsqu'ils informent le Secrétariat du FIDA de leur intention de prononcer une déclaration. Les enregistrements demandés seront distribués par le bureau chargé de la liste des orateurs en fin de journée les 13 et 14 février.
- b) Les délégués qui souhaitent qu'un enregistrement de qualité professionnelle soit distribué aux médias doivent le faire savoir au Secrétaire du FIDA en mentionnant les informations suivantes:

Nom de l'organisme: \_\_\_\_\_

Nom de la personne  
à contacter: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

22. Plutôt que de prononcer une déclaration devant le Conseil des gouverneurs, les délégués peuvent choisir d'en communiquer le texte pour publication, en totalité, dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Dans ce cas, ils devront soumettre le texte intégral de leur déclaration au bureau chargé de la liste des orateurs. S'ils le souhaitent, les Gouverneurs pourront également faire télécharger leur déclaration sur le site internet du FIDA.

#### **Bureau chargé de la liste des orateurs**

23. Le bureau chargé de la liste des orateurs, qui fait partie du Secrétariat de la session, reçoit et consigne toutes les déclarations présentées, détermine l'ordre d'intervention des orateurs prononçant des déclarations au cours des séances plénières et apporte une assistance aux intervenants en séance. Toute question relative à l'ordre d'intervention des orateurs devra être adressée directement au bureau, qui demandera aux orateurs d'approuver leurs déclarations avant que celles-ci soient téléchargées sur le site internet du FIDA après avoir été prononcées.
24. Au moment de leur inscription, les délégués seront informés du lieu d'implantation du bureau chargé de la liste des orateurs.

#### **Entrée sur le territoire italien**

25. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de retour dans leur pays.
  - a) **Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies:** Il est désormais possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies lors d'un déplacement en mission officielle de courte durée (moins de 90 jours), quelle que soit la nationalité. Toutefois, pour accélérer les formalités d'entrée, le FIDA fournira à la police des frontières une attestation l'informant de l'arrivée d'un participant muni d'un laissez-passer

des Nations Unies. Une copie de cette attestation sera transmise aux participants, qui devront la montrer, accompagnée de leur laissez-passer des Nations Unies, à la police des frontières de l'aéroport.

Pour permettre au FIDA d'établir cette attestation, les délégués qui détiennent un laissez-passer sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe I) et de le faire parvenir dans les meilleurs délais à la section privilèges et visas du FIDA.

Les participants qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport de Fiumicino sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les détenteurs d'un laissez-passer (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

- b) **Titulaires d'un passeport national:** l'Italie est l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen et les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa.

Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins trois semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs du FIDA. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section privilèges et visas du FIDA, en lui envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays une note verbale appuyant leur demande.

Les participants en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander auprès d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie. Dans le cas contraire, ils pourront obtenir un visa de dix jours à leur arrivée à Rome. Les participants qui ont l'intention de demander ce visa doivent informer la section privilèges et visas du FIDA au moins dix jours avant leur date prévue d'arrivée à Rome, en lui faisant parvenir là encore le formulaire ci-joint. Il est à noter que dans ce cas, l'Italie doit être le premier pays de l'espace Schengen dans lequel entre le participant.

### **Réservations d'hôtel**

26. Il appartient aux délégués de faire eux-mêmes leurs réservations.
27. Le Sheraton Roma Hotel, proche du Palazzo dei Congressi, a réservé aux délégués du FIDA un nombre limité de chambres à tarif spécial. Pour retenir une chambre, prière de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe II) et de l'envoyer par télécopie **directement** au Sheraton Roma Hotel avant le 18 janvier 2008. Les coordonnées de l'hôtel figurent sur le formulaire. Du 4 décembre 2007 au 15 février 2008, il est également possible d'effectuer, de modifier ou d'annuler une réservation par voie électronique sur la page <http://www.starwoodmeeting.com/StarGroupsWeb/booking/reservation?id=0612051721&key=EDB1F>.
28. Une liste d'autres hôtels qui proposent un tarif préférentiel au FIDA est également jointe (pièce jointe III).

### **Opérations bancaires**

29. Des opérations bancaires simples pourront être effectuées dans le hall de réception du rez-de-chaussée durant les heures d'ouverture des banques italiennes (8 h 30-13 h 30 et 14 h 30-15 h 30).

**Voyages**

30. Un représentant de l'agence de voyages du FIDA se tiendra à la disposition des délégués au centre de conférences, de 8 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30.

**Services médicaux**

31. Un poste de premiers secours est installé sur les lieux de la réunion et une ambulance est disponible en cas d'urgence.

**Bureau de poste**

32. Il n'existe pas de bureau de poste dans les locaux du Palazzo dei Congressi. Le bureau de poste le plus proche se trouve Viale Beethoven, près de Piazzale Asia, à dix minutes à pied.

**Courrier**

33. Les délégués trouveront leur courrier personnel dans leur casier au comptoir de distribution des documents. Le courrier devra porter clairement l'indication suivante "Délégué au Conseil des gouverneurs" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), Via del Serafico 107, 00142 Rome, Italie. Télécopie: +39 06 5043463; adresse électronique: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org).

**Télécommunications et accès à l'internet**

34. Le comptoir d'information du Palazzo dei Congressi peut être contacté aux numéros suivants: +39 06 5451 3900/5451 3901/5451 3902/5451 3903. Les délégués pourront s'y procurer d'autres numéros de téléphone du Palazzo dei Congressi ainsi que les numéros de poste des divers bureaux de la conférence et du Secrétariat.
35. Depuis le centre de conférences, il est possible d'effectuer des appels téléphoniques internationaux, d'envoyer des télécopies et d'accéder à l'internet.

**Interprétation et langues utilisées en séance**

36. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et tous les documents seront proposés dans ces quatre langues.
37. Toutes les salles de réunion seront équipées des installations nécessaires à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

**Vestiaire**

38. Un vestiaire situé à l'entrée principale est à la disposition des délégués.

**Taxis**

39. Les participants peuvent s'adresser au comptoir d'information pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire est due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

**Snack-bar**

40. Le snack-bar situé au rez-de-chaussée propose des cafés, boissons non alcoolisées, sandwiches et pâtisseries.

**Restaurants et cafétérias**

41. Le Palazzo dei Congressi n'a pas de restaurant. On trouvera au comptoir d'information une liste de restaurants et de cafétérias situés à proximité.

Les participants:

- qui entrent sur le territoire italien avec un laissez-passer;
- qui ont des difficultés à obtenir un visa dans les délais voulus;
- qui ont l'intention de demander un visa de 10 jours;

sont priés de remplir le présent formulaire.

Le formulaire doit être envoyé, **au plus tard 15 jours avant la date de départ**, à la section privilèges et visas du FIDA:

- par courrier électronique à l'adresse [privilegesvisa@ifad.org](mailto:privilegesvisa@ifad.org), avec copie à [s.reyes@ifad.org](mailto:s.reyes@ifad.org); ou
- par télécopie au numéro +39-06-5459-3311/504-3463

Pays de départ du participant:

Durée du séjour à Rome (du/au):

Prénom:

Nom:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport ou de laissez-passer:

Date de délivrance:

Date d'expiration:

Titre:

Courriel:

Télécopie:

Coordonnées du vol:

**Conseil des Gouverneurs du FIDA**  
**Réservation en bloc pour le FIDA**  
**13-14 février 2008**  
**Hôtel et Centre de conférences Sheraton Roma**

**Prière d'effectuer les réservations avant le 18 janvier 2008.**

**Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.**

Hotel Sheraton Roma  
 Viale del Pattinaggio, 100  
 00144 Rome, Italie  
 Téléphone: +39 06 54537382  
 Télécopie: +39 06 5940813

Adresse électronique:  
[sales.sheratonrome@sheraton.com](mailto:sales.sheratonrome@sheraton.com)

Tarifs spéciaux pour  
 le CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

- chambre simple: 173,00 EUR par nuitée
- chambre double: 198,00 EUR par nuitée

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

**Les tarifs comprennent les taxes  
 et le petit-déjeuner buffet**

Carte de crédit (**indispensable**):

- Master Card/Eurocard
- Diners Club
- Visa/Carte Bleue
- American Express
- Autres

Numéro: \_\_\_\_\_

Date d'expiration: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Politique de réservation:** Les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Sheraton Roma. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 18 janvier 2008. Après cette date, toutes les réservations s'effectueront en fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Sheraton Roma ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil des gouverneurs. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la session, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Sheraton Roma.

**Politique d'annulation.** Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 72 heures avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation entraînera le paiement d'une nuit, taxes comprises.

**L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.**

Date d'arrivée: \_\_\_\_\_

Date de départ: \_\_\_\_\_

Nom de famille: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

n° de téléphone: \_\_\_\_\_

n° de télécopie: \_\_\_\_\_

Heure d'arrivée prévue: \_\_\_\_\_

**(chambre disponible à partir de 15 heures)**

Heure de départ prévue: \_\_\_\_\_

**(la chambre doit être libérée avant 11 heures)**

**Hôtels à Rome qui proposent un tarif préférentiel au FIDA (2008)***EUR**Euro***ARAN PARK HOTEL\*\*\*\***

Via R. Forster, 24  
00143 Rome  
Tél.: +39-06-510721  
Télécopie: +39-06-51963976  
Adresse électronique: [prenotazioni@aranhotels.com](mailto:prenotazioni@aranhotels.com)  
Adresse internet: [www.aranhotels.com](http://www.aranhotels.com)

Simple: 127,00  
Double: 188,00

**CASA SAN BERNARDO\*\*\***

Via Laurentina, 289  
00142 Rome  
Tél.: +39-06-5407651  
Télécopie: +39-06-5407654  
Adresse électronique: [info@casasanbernardo.it](mailto:info@casasanbernardo.it)  
Adresse internet: [www.casasanbernardo.it](http://www.casasanbernardo.it)

Simple: 90,00  
Double: 130,00

**HOTEL ALL TIME Relais & Sport\*\*\*\***

Via Domenico Jachino 181  
00144 Roma EUR Torrino  
Tél. +39-06-45449445  
Télécopie: +39-06-52246502  
Adresse électronique: [info@alltimehotels.it](mailto:info@alltimehotels.it)  
Adresse internet: [www.alltimeshotels.it](http://www.alltimeshotels.it)

Double pour une ou deux personnes  
Supérieure: 138,00  
De luxe: 180,00  
L'utilisation des installation sportives  
est incluse dans le prix.

**HOTEL AMERICAN PALACE (EUR)\*\*\*\***

Via Laurentina, 554  
00143 Rome  
Tél. +39-06-5913552  
Télécopie: +39-06-5911740  
Adresse électronique: [info@americanpalace.it](mailto:info@americanpalace.it)

Simple: 110,00  
Double: 150,00

**HOTEL CRISTOFORO COLOMBO\*\*\*\***

Via Cristoforo Colombo 710  
00144 Rome  
Tél.: +39-06-5921901  
Télécopie: +39-06-5913262  
Télécopie: [info@hotelcolomboroma.it](mailto:info@hotelcolomboroma.it)  
Adresse électronique: [www.hotelcolomboroma.it](http://www.hotelcolomboroma.it)

Simple: 110,00  
Double: 140,00

**PARK HOTEL AMARANTO \*\*\***

Via Laurentina 5F  
00142 Rome  
Tél.: +39-06-54225358  
Télécopie: +39-06-54225702  
Adresse électronique: [info@parkhotelamaranto.com](mailto:info@parkhotelamaranto.com)  
Site internet: [www.parkhotelamaranto.com](http://www.parkhotelamaranto.com)

Simple: 105,00  
Double: 160,00

Petit déjeuner inclus.

**SHANGRI-LÀ CORSETTI\*\*\*\***

Viale Algeria, 141

00144 Rome

Tél.: +39-06-5916441

Télécopie: +39-06-5413813

Restaurant: Tél.: 06-5918861

Adresse électronique: [Reception@shangrilacorsetti.it](mailto:Reception@shangrilacorsetti.it)Adresse internet: [www.shangrilacorsetti.it](http://www.shangrilacorsetti.it)

Simple: 130,00

Double: 180,00

**AVENTINO/À PROXIMITÉ DE LA FAO***Euro***HOTEL AVENTINO\*\*\***

Via San Domenico, 10

00153 Rome

Tél.: +39-06-570057

Télécopie: +39-06-5783604

Adresse électronique: [info@aventinohotels.com](mailto:info@aventinohotels.com)Adresse internet: [www.aventinohotels.com](http://www.aventinohotels.com)

Double pour une personne: 105,00

Double: 120,00

**HOTEL S. ANSELMO\*\*\***

Pzza San Anselmo, 2

00153 Rome

Tél.: +39-06-570057

Télécopie: +39-06-5783604

Adresse électronique: [info@aventinohotels.com](mailto:info@aventinohotels.com)Adresse internet: [www.aventinohotels.com](http://www.aventinohotels.com)

Simple: 160,00

Double: 180,00

**VILLA EUR – PARCO DEI PINI**

Piazzale Marcellino Champagnat, 2

00144 Rome

Tél.: +39-06-54220-627/659

Télécopie: +39-06-54220-912

Adresse électronique: [info@villaeur.com](mailto:info@villaeur.com)Adresse internet: [www.villaeur.com](http://www.villaeur.com)

Simple: 69,50

Double: 130,00

**VILLA S. PIO\*\*\***

Via S. Melania, 19

00153 Rome

Tél.: +39-06-570057

Télécopie: +39-06-5741112

Adresse électronique: [info@aventinohotels.com](mailto:info@aventinohotels.com)Adresse internet: [www.aventinohotels.com](http://www.aventinohotels.com)

Double pour une personne: 135,00

Double: 150,00

**CENTRE DE ROME***Euro***HOTEL AMBASCIATORI PALACE HOTEL\*\*\*\*\***

Via Vittorio Veneto, 62

00187 Rome

Tél.: + 39-06-47493

Télécopie: +39-06-4743601

Adresse électronique: [info@ambasciatoripalace.com](mailto:info@ambasciatoripalace.com)Adresse internet: [www.ambasciatoripalace.com](http://www.ambasciatoripalace.com)

Simple: 220,00/260,00

Double: 310,00/360,00

**HOTEL FORUM\*\*\*\***

Via Tor de' Conti, 35

00184 Rome

Tél.: +39-06-6792446

Télécopie: +39-06-6786479

Adresse électronique: [info@hotelforum.com](mailto:info@hotelforum.com)Adresse internet: [www.hotelforum.com](http://www.hotelforum.com)

Simple: 136,36/163,64

Double: 181,82/281,82

**HOTEL MERCURE ROMA CORSO TRIESTE\*\*\***

À proximité de Via Nomentana et Corso Trieste

Tél.: +39-06/852021

Télécopie: +39-06-8412444

Adresse électronique: [prenotazioni.mercureromatrieste@accor-hotels.it](mailto:prenotazioni.mercureromatrieste@accor-hotels.it)Adresse internet: [www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)

Double: 145,00

Double pour une personne: 123,00

**HOTEL MERCURE ROMA DELTA COLOSSEO\*\*\*\***

Via Labicana, 144

00184 Rome

Tél.: +39-06/770021

Télécopie: +39-06-77250198

Adresse électronique: [prenotazioni.mercureromacolosseo@accor-hotels.it](mailto:prenotazioni.mercureromacolosseo@accor-hotels.it)Adresse internet: [www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)

Simple: 133,00

Double: 203,00

**HOTEL MERCURE ROMA Pzza. BOLOGNA\*\*\***

Piazza Bologna

Rome

Tél.: +39-06/440741

Télécopie: +39-06-44245461

Adresse électronique: [prenotazioni.mercureromabologna@accor-hotels.it](mailto:prenotazioni.mercureromabologna@accor-hotels.it)Adresse internet: [www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)

Double pour une personne: 118,00

Double: 143,00

**ALBERGO SANTA CHIARA\*\*\*\***

Via Santa Chiara, 21

00186 Rome

Tél.: +39-06-6872979

Télécopie: +39-06-6873144

Adresse électronique: [info@albergosantachiara.com](mailto:info@albergosantachiara.com)Adresse internet: [www.albergosantachiara.com](http://www.albergosantachiara.com)

Simple: 141,00

Double: 200,00

